

# Consultation sur l'avenir du secteur Pierrefonds-Ouest

4 avril 2017



## Protection et mise en valeur des milieux naturels

Montréal 

 Pierrefonds  
Roxboro  
Montréal 

# Objectifs de la présentation

---

- Présenter l'historique du dossier
- Présenter le projet de conservation du secteur Pierrefonds-Ouest et de l'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme
- Présenter les perspectives de mise en valeur





# Évolution du territoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

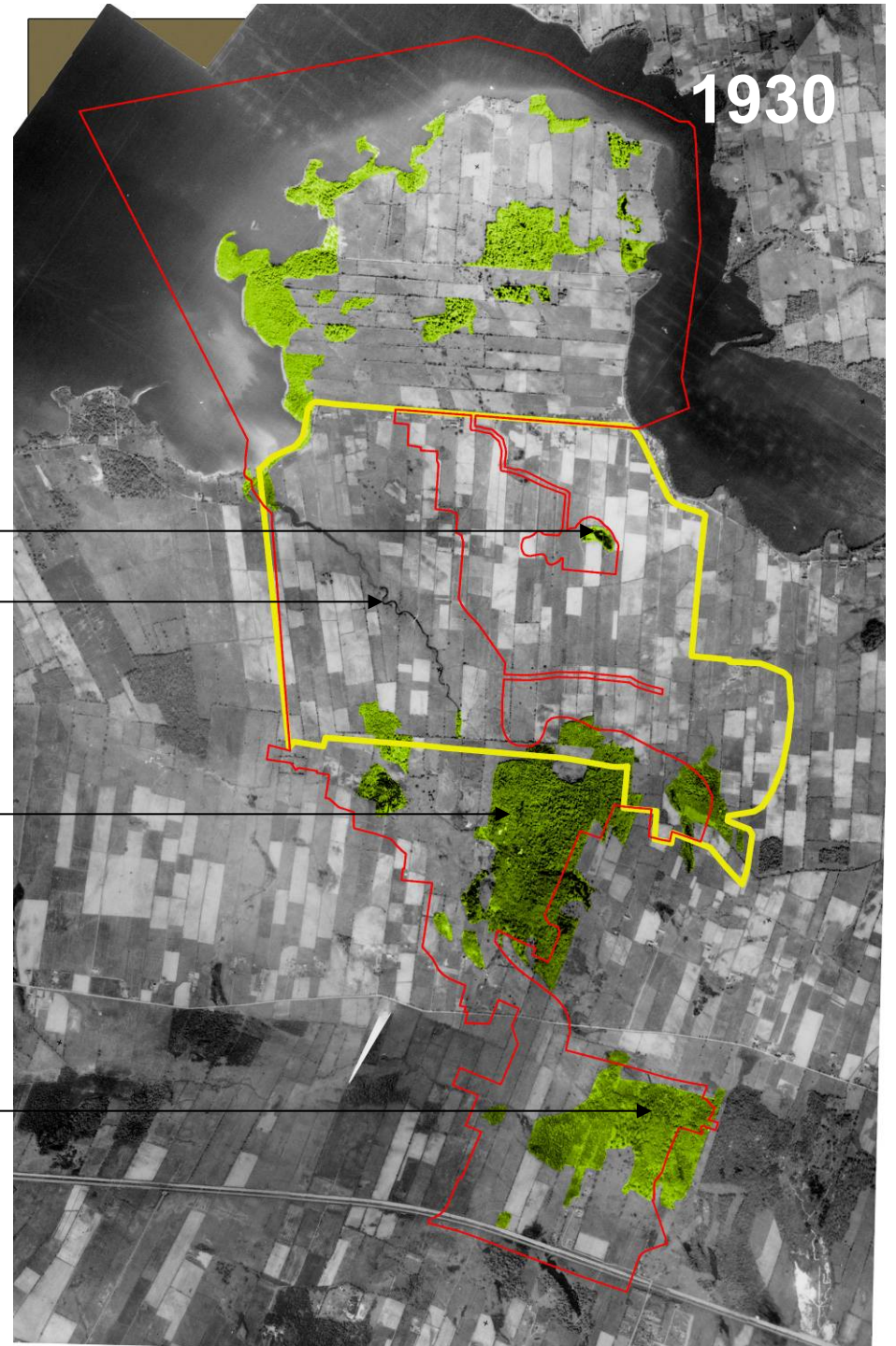
marais Lauzon

rivière à l'Orme

bois no3

bois Angell

1930



# Évolution du territoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives



rivière à l'Orme

bois no3

bois Angell



# Évolution du territoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives



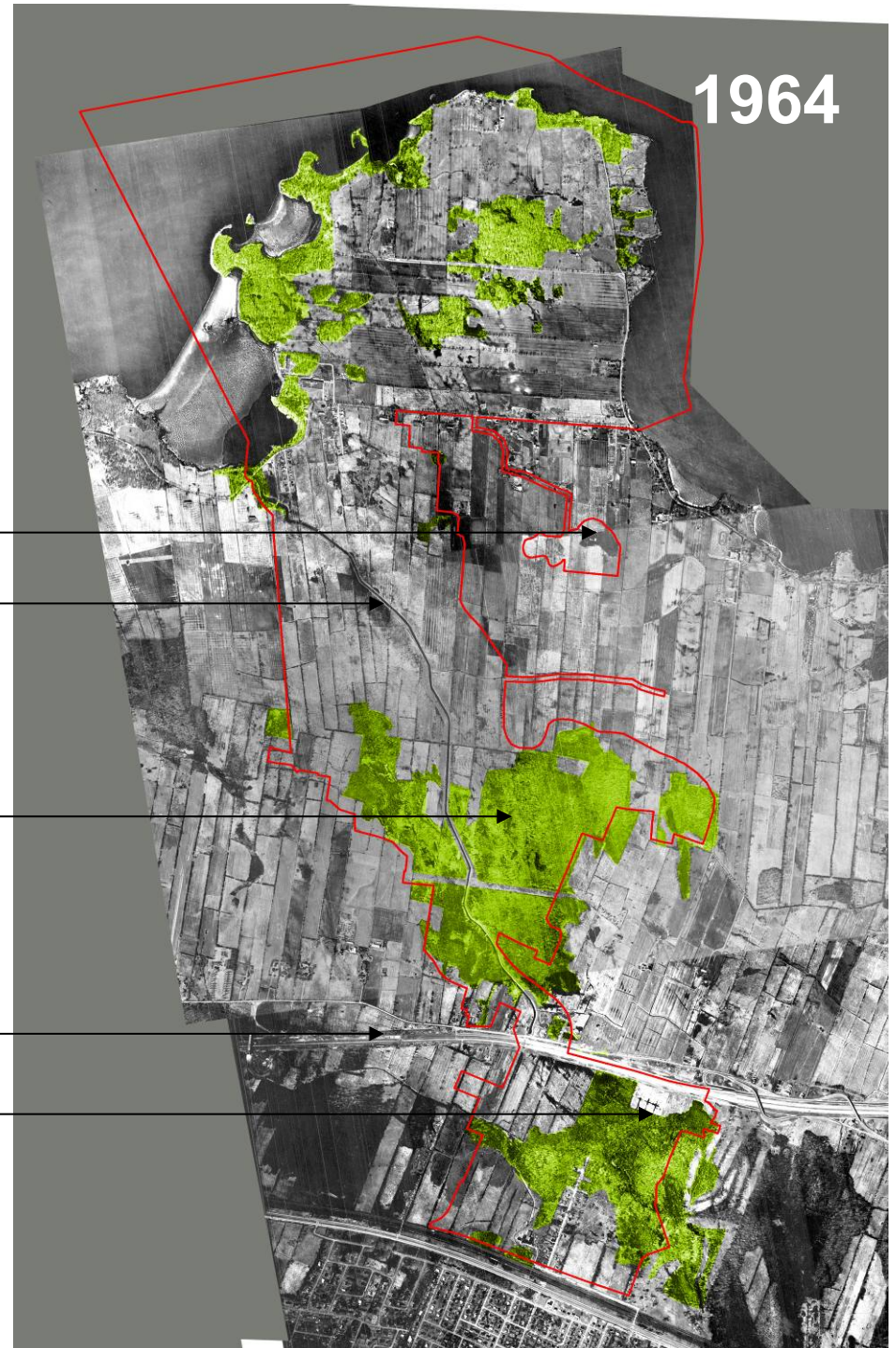
marais Lauzon

rivière à l'Orme

bois no3

A 40

bois Angell



# Évolution du territoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

chemin de l'Anse-à-l'Orme





# Évolution du territoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

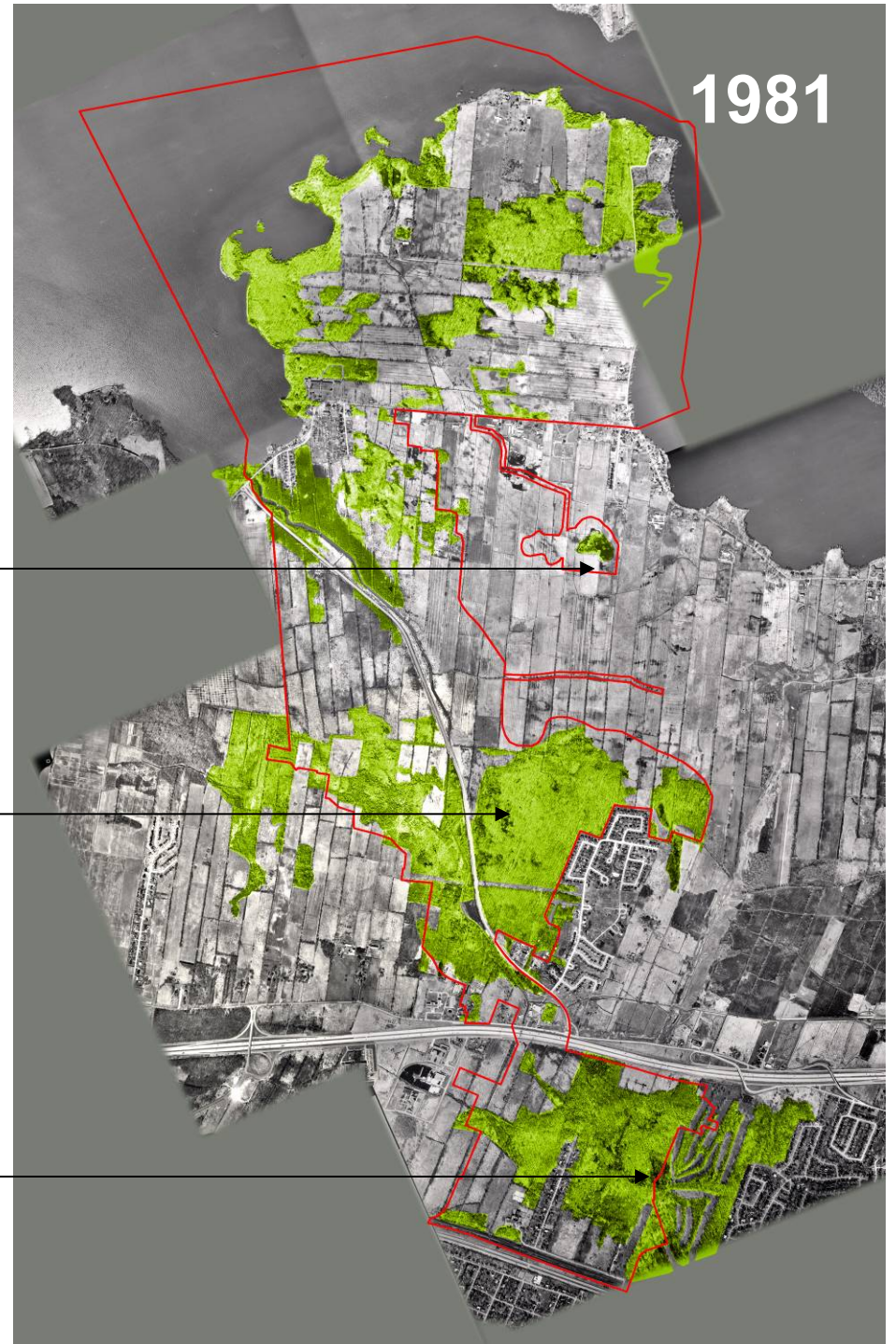
4. Perspectives



marais Lauzon

bois no3

bois Angell





# Évolution du territoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives



# La Politique des milieux naturels

---

## 1. Mise en contexte

## 2. Conservation

## 3. Mise en valeur

## 4. Perspectives

- Suite au moratoire concernant l'acquisition d'espaces naturels sur l'île de Montréal par la CUM en 1992, plusieurs milieux naturels ont disparu au profit du développement urbain.
- En 2004, les aires protégées ne recouvraient que 3,1% de la superficie de l'agglomération.
- La Ville de Montréal affirme alors sa volonté de protéger les milieux naturels par l'adoption de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*
- Cette Politique vise à constituer 6 % d'aires protégées en milieux terrestres.
- En 2015, cette cible est passée à 10 % avec l'adoption du dernier Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.



# La Politique des milieux naturels

## 1. Mise en contexte

## 2. Conservation

## 3. Mise en valeur

## 4. Perspectives

- La Politique identifie **dix écoterritoires** où la protection et la valorisation des espaces naturels sont jugées prioritaires.
- Dans chaque écoterritoire, la Ville propose d'établir une démarche de concertation menant à un projet de conservation.





# La Politique des milieux naturels

## 1. Mise en contexte

## 2. Conservation

## 3. Mise en valeur

## 4. Perspectives

- En 2015, les limites ont toutes été révisées lors de l'adoption du Schéma.
- Les nouvelles limites de l'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme épousent le contour de la zone de conservation définie dans la démarche de concertation.



# L'écoterritoire

## 1. Mise en contexte

## 2. Conservation

## 3. Mise en valeur

## 4. Perspectives

- L'écoterritoire s'étend du bois Angell au parc-nature du Cap Saint-Jacques, se déployant le long de la rivière à l'Orme.
- Il est situé au cœur de la Trame verte et bleue de l'Ouest.





1. Mise en contexte

## 2. Le projet de conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives



# Le projet de conservation à l'échelle de l'écoterritoire

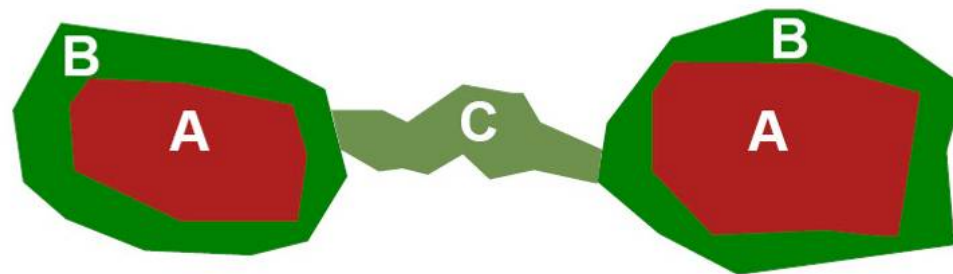
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- De 2003 à 2005, un comité technique est mis en place et élabore un projet de conservation pour l'écoterritoire.
- Il sert de cadre de référence pour appuyer les démarches de concertation à l'égard des projets de développement.
- Ce projet est basé sur la constitution de **réseaux écologiques** comme modèle de viabilité écologique.



A- La zone noyau est le foyer de biodiversité.

B- La zone tampon protège le noyau.

C- Le couloir écologique assure la connectivité





# Le projet de conservation à l'échelle de l'écoterritoire

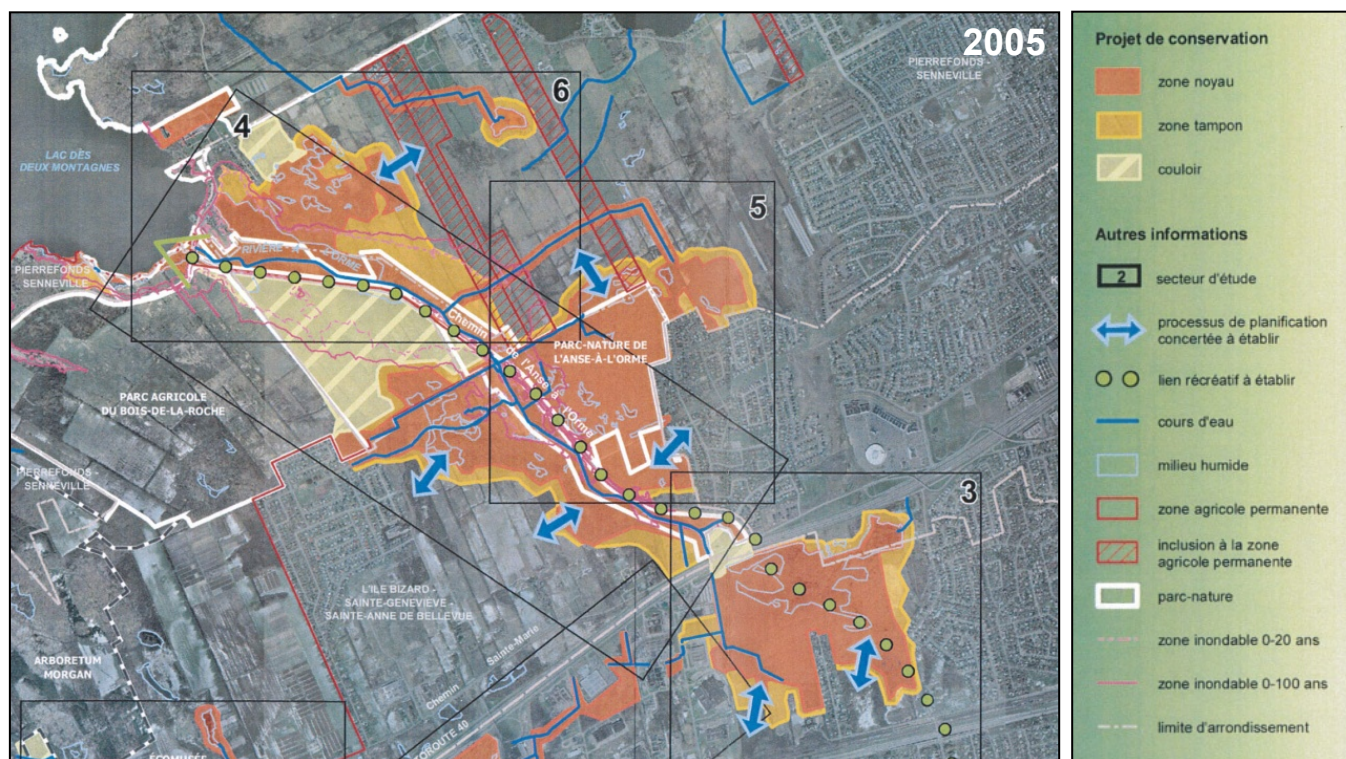
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- résulte de l'intégration des connaissances sur les milieux naturels et de la prise en compte des enjeux d'aménagement.
- vise à constituer une masse critique d'espaces naturels variés qui en assure leurs viabilités.
- permet d'élargir significativement la bande de protection de part et d'autre de la rivière à l'Orme.



# Le projet de conservation à l'échelle de l'écoterritoire

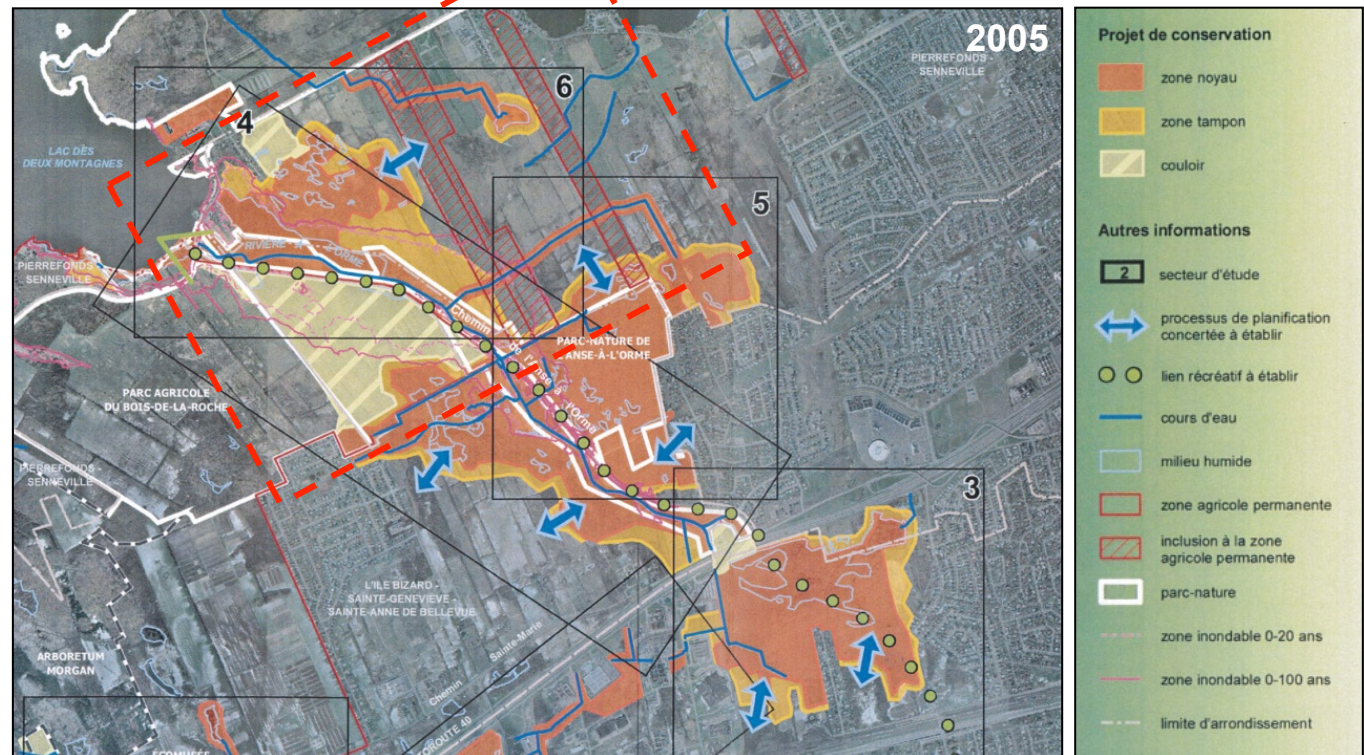
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

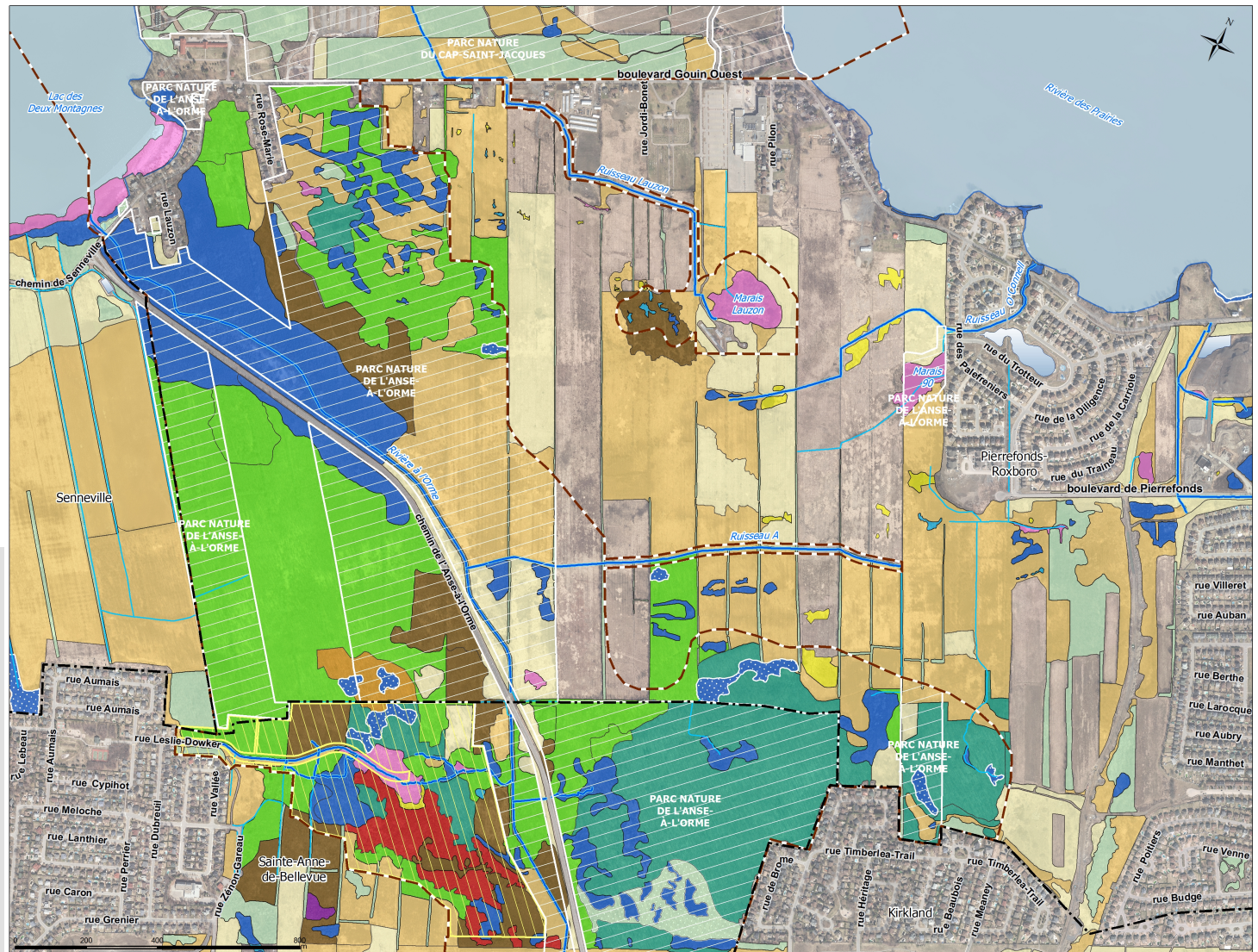
- résulte de l'intégration des connaissances sur les milieux naturels et de la prise en compte des enjeux d'aménagement.
- vise à constituer une masse critique d'espaces naturels variés qui en assure leurs viabilités.
- permet d'élargir significativement la bande de protection de part et d'autre de la rivière à l'Orme.





# Identification des milieux naturels

1. Mise en contexte
2. Conservation
3. Mise en valeur
4. Perspectives





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds- O

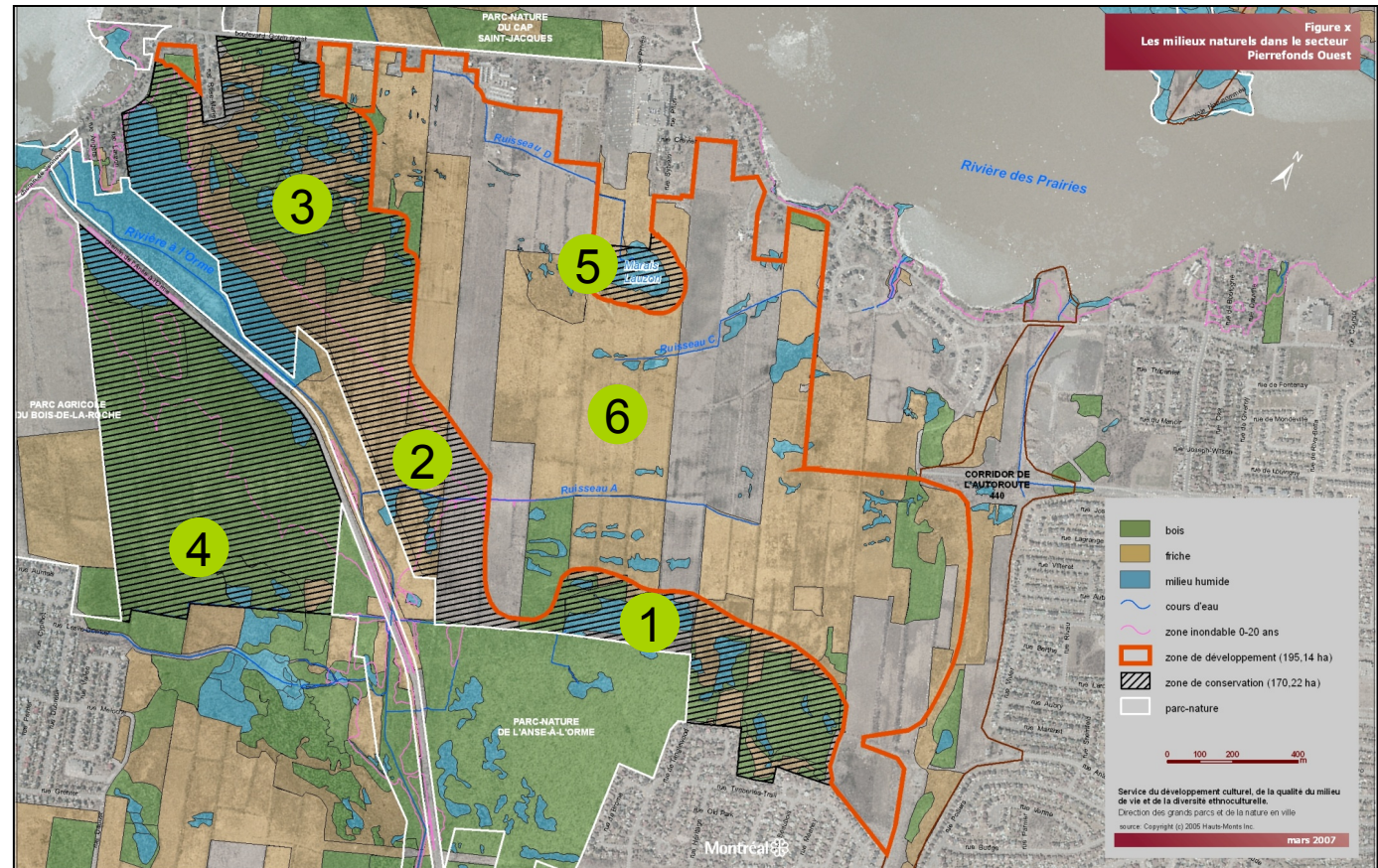
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Un processus de planification concertée (2004-2008) a permis de convenir d'un projet de conservation de 181 ha basé sur six objectifs de conservation.





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds- O

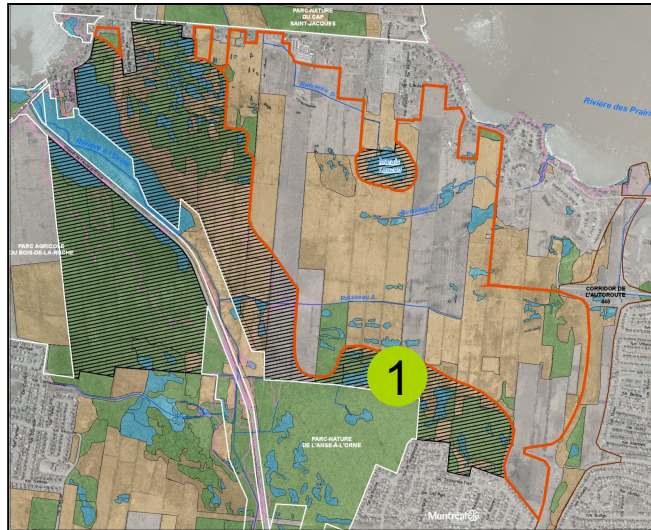
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

1 Ajout de bois matures et centenaires pour consolider le bois no 3





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds-O

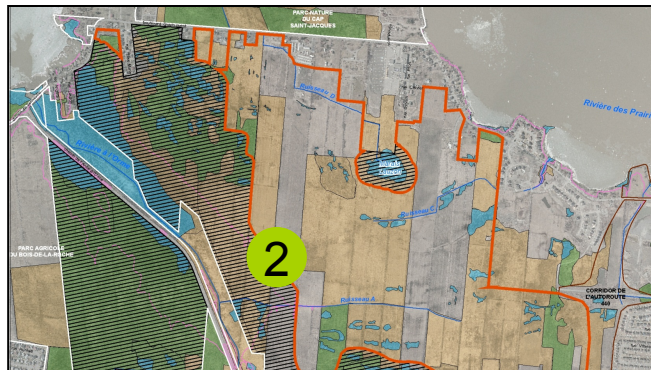
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- 2 Préserver une zone significative de friches pour l'alimentation des rapaces utilisant le bois no 3 et le Cap Saint-Jacques, l'alimentation hivernale du cerf de Virginie, la reproduction du goglu des prés et l'habitat de la couleuvre brune.





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds- O

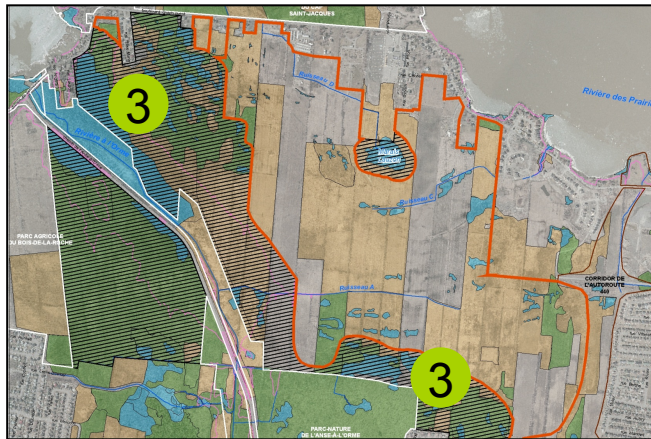
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

3 Préserver la concentration de milieux humides propices pour l'avifaune et l'herpétofaune



Habitat de grand intérêt pour les poissons, le canard branchu et la tortue géographique.





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds-O

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- 4 Assurer un lien-corrridor entre le parc agricole du Bois-de-la-Roche, le parc-nature du Cap-Saint-Jacques et les bois de Sainte-Anne-de-Bellevue





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds- O

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- 5 Préserver le marais Lauzon et la mosaïque d'habitats sur son pourtour – zone tampon de plus 50 m





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds- O

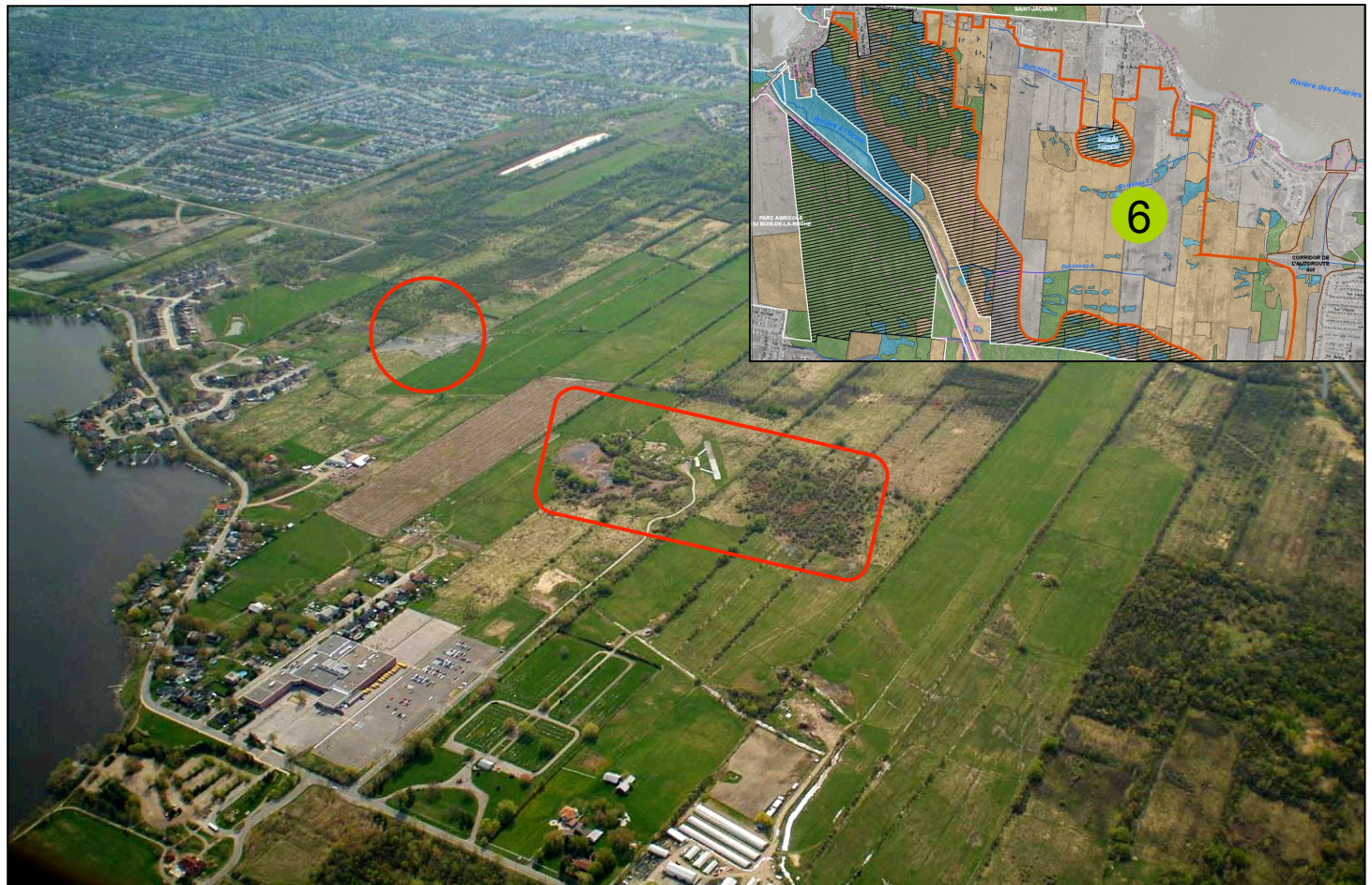
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- 6 Intégrer les milieux humides à préserver dans la zone de développement et leurs terrains de compensation au projet de conservation global.



# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds-O

---

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- En 2006, en lien avec un éventuel développement dans le secteur Pierrefonds-Ouest, la Ville a fait faire une caractérisation des milieux humides et des cours d'eau.
- L'objectif est d'évaluer les milieux humides assujettis à l'article 22 de la LQE pour arriver à un plan de compensation global pour le secteur qui tient compte de la valeur relative des milieux présents.
- Les critères suivants ont été utilisés :
  - Superficie
  - Richesse spécifique (nombre total d'espèces)
  - Importance des espèces envahissantes
  - Unicité
  - Stratification verticale (hétérogénéité)
  - Présence d'eau (hydropériodicité)
  - Intégrité du milieu adjacent (rayon de 30 m)
  - Contiguïté spatiale avec d'autres milieux humides (rayon de 30 m)





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds- O

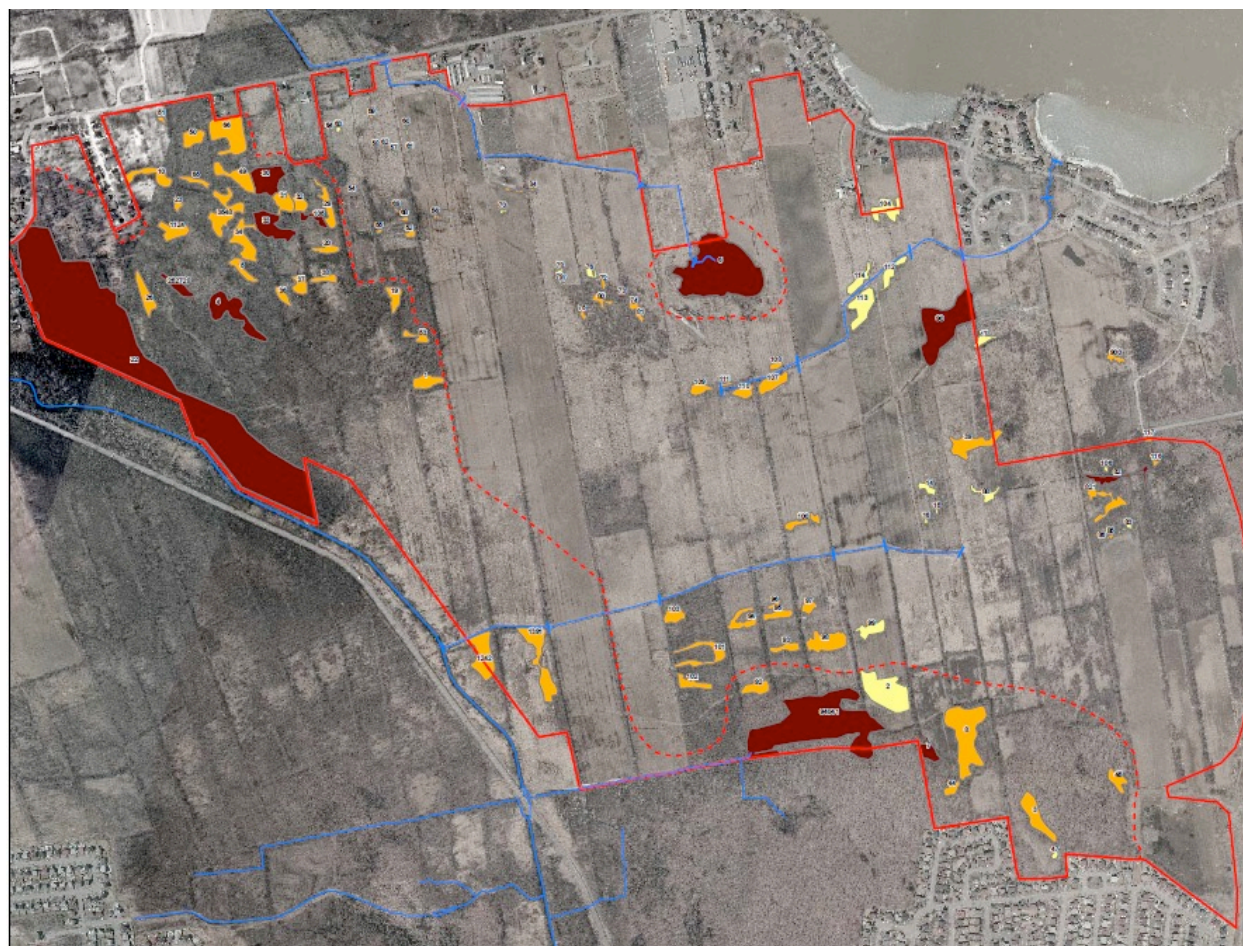
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Cette caractérisation a permis à la Ville de préciser la délimitation de la zone de conservation en y incluant les surfaces de milieux humides à protéger et à compenser.



# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds-O

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- En 2008, dans le cadre des discussions avec le ministère de l'Environnement du Québec en vue d'obtenir les autorisations environnementales nécessaires à un éventuel projet de développement domiciliaire, un plan de protection et de compensation des milieux humides a été établi.
- Il est prévu que deux marais de grand intérêt, les marais Lauzon et 90, soient protégés et mis en valeur au cœur de la zone de développement.

Marais Lauzon



Marais 90





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds-O

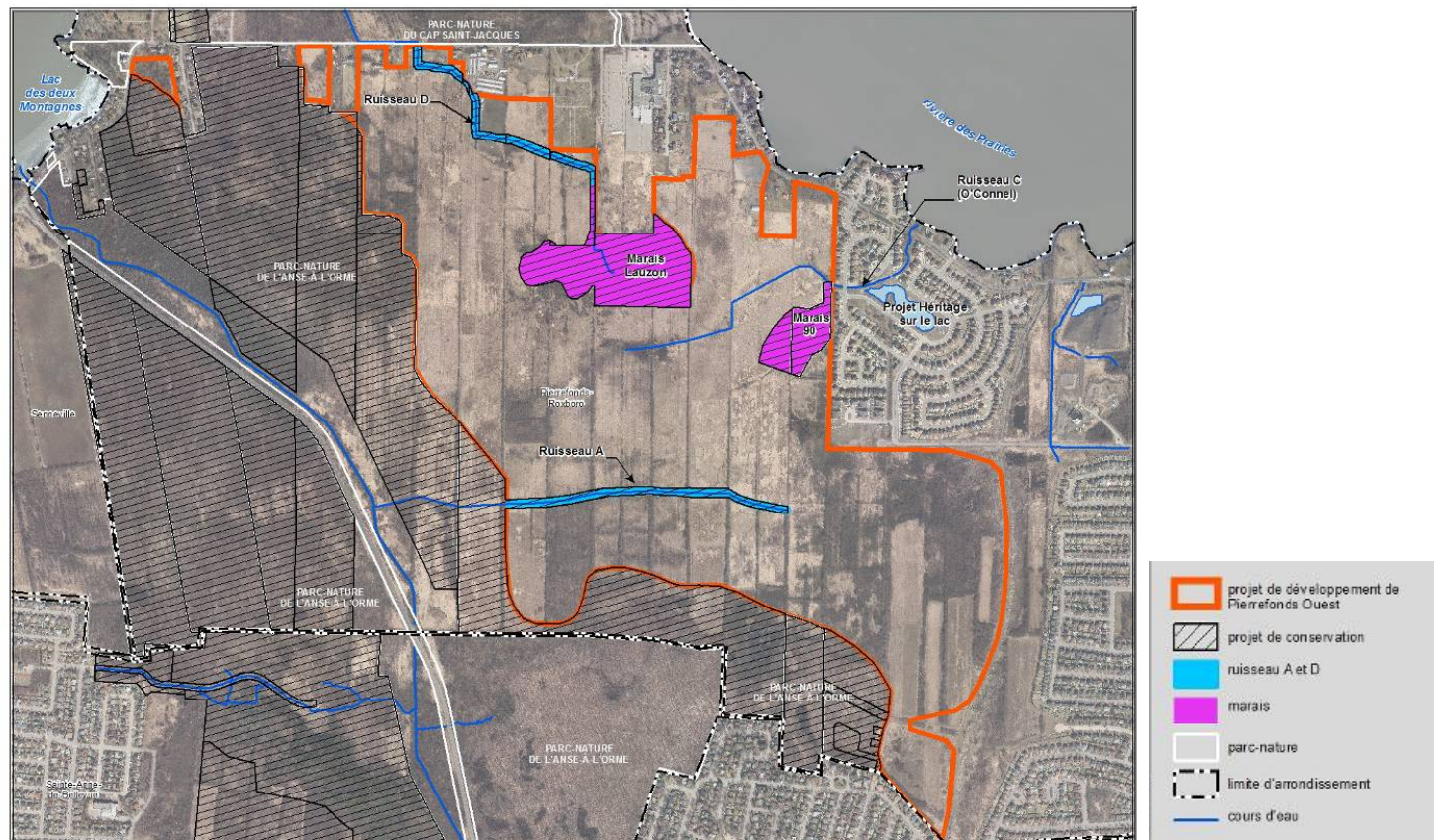
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Les marais Lauzon et 90, avec les bandes tampons à leur pourtour, seront des espaces protégés qui couvriront une superficie de 12,4 hectares à même la zone de développement.
- Deux ruisseaux et leur bande riveraine seront également protégés.



# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds-O

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Les plans de drainage du Secteur Pierrefonds-Ouest ont fait l'objet de discussion avec les consultants des promoteurs immobiliers afin de s'assurer d'un apport suffisant en eau aux deux marais, particulièrement en période estivale.
- Sur la base d'une collaboration avec Canards Illimités, des plans d'aménagement des marais ont été élaborés et pourront être déposés en temps opportun au ministère de l'Environnement pour permettre la réalisation des travaux.

Agrandissement et creusement du marais Lauzon





# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds-O

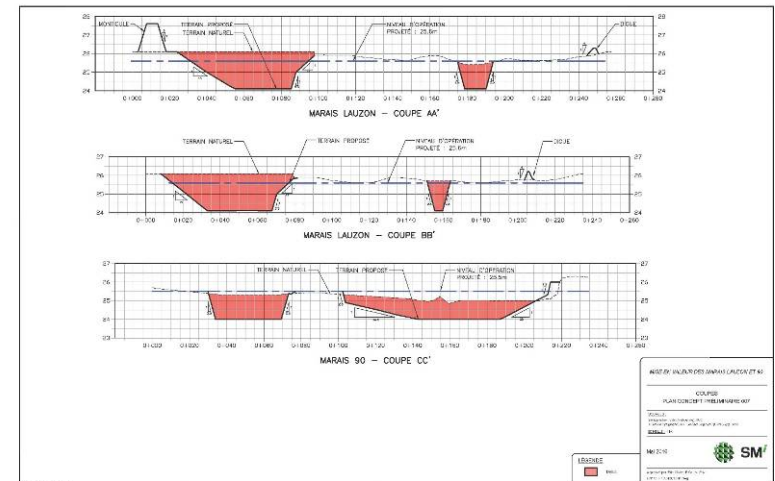
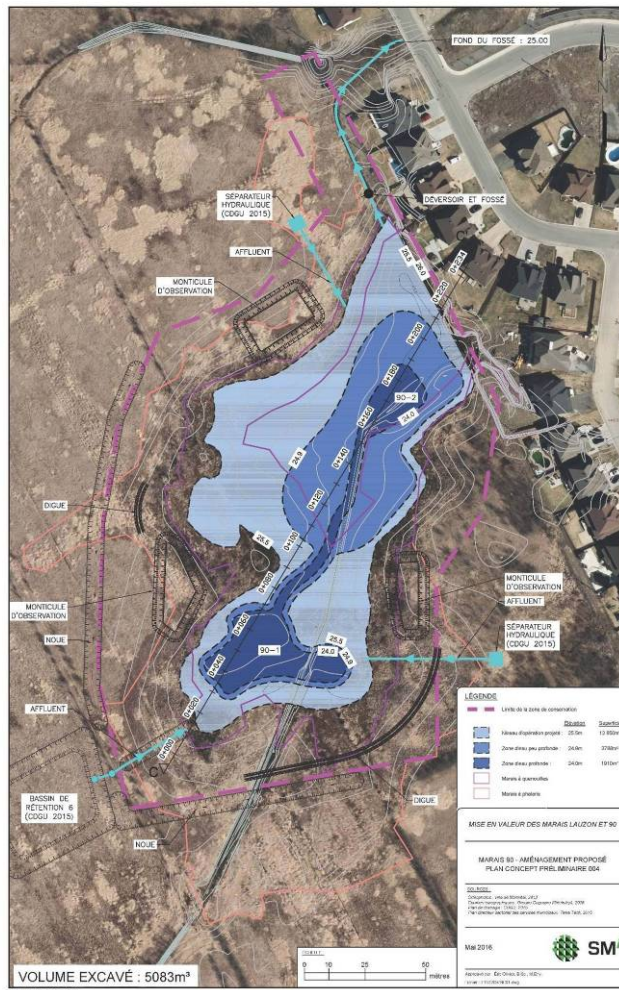
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

## Creusement du marais 90



# Le projet de conservation à l'échelle de Pierrefonds-O

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Projet de conservation de 181 ha
- Partie existante du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme de 24 ha

**Résultat : Espace de conservation de 205 ha**





# L'implication de Canards Illimités

---

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Mandats de la Ville de Montréal :
  - Expertise dans l'aménagement des milieux humides
  - Acquisition des terrains pour la conservation



# Les acquisitions

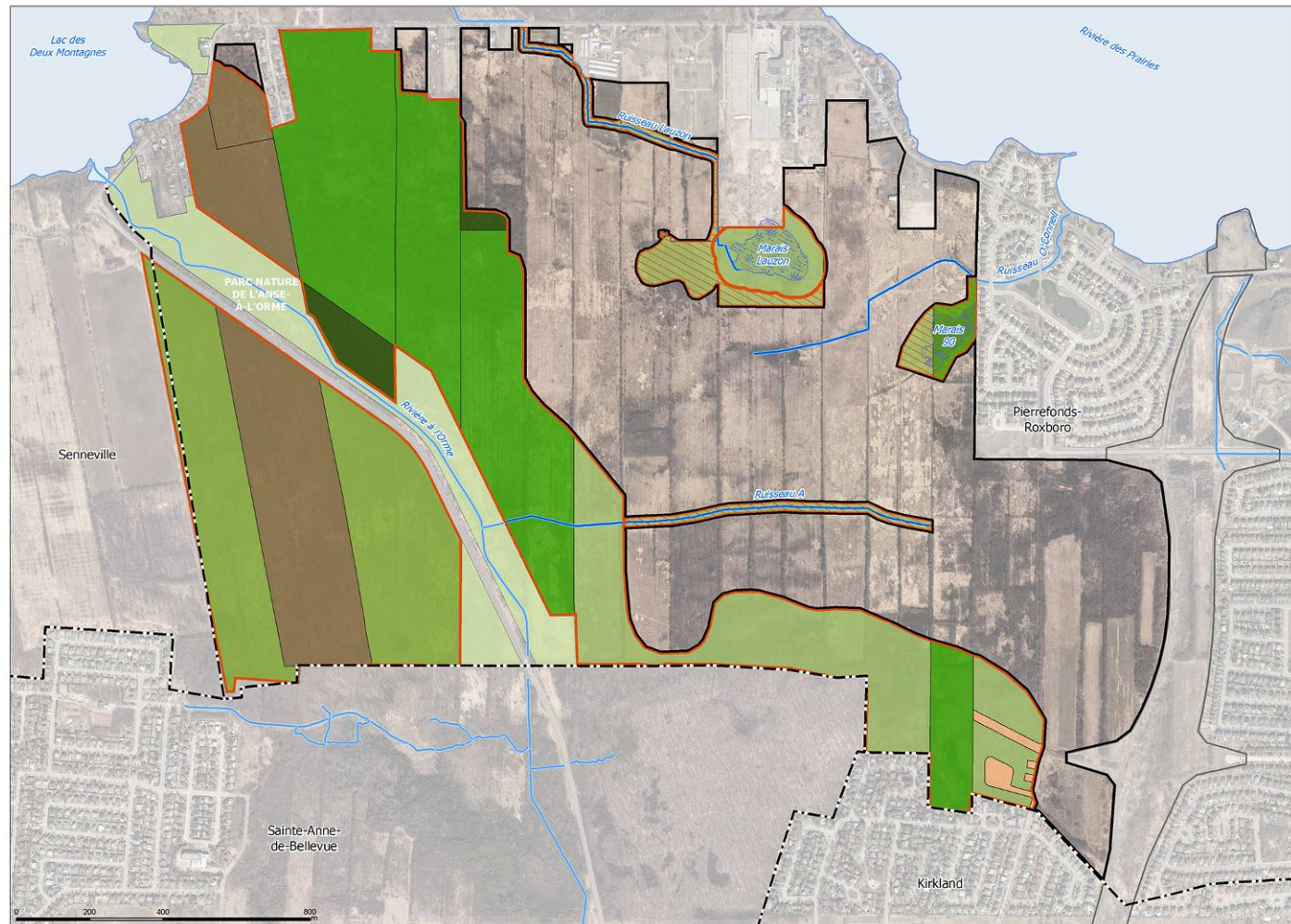
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- La Ville avec la collaboration de Canards Illimités a procédé à des acquisitions pour sécuriser la zone de conservation.






# Les acquisitions

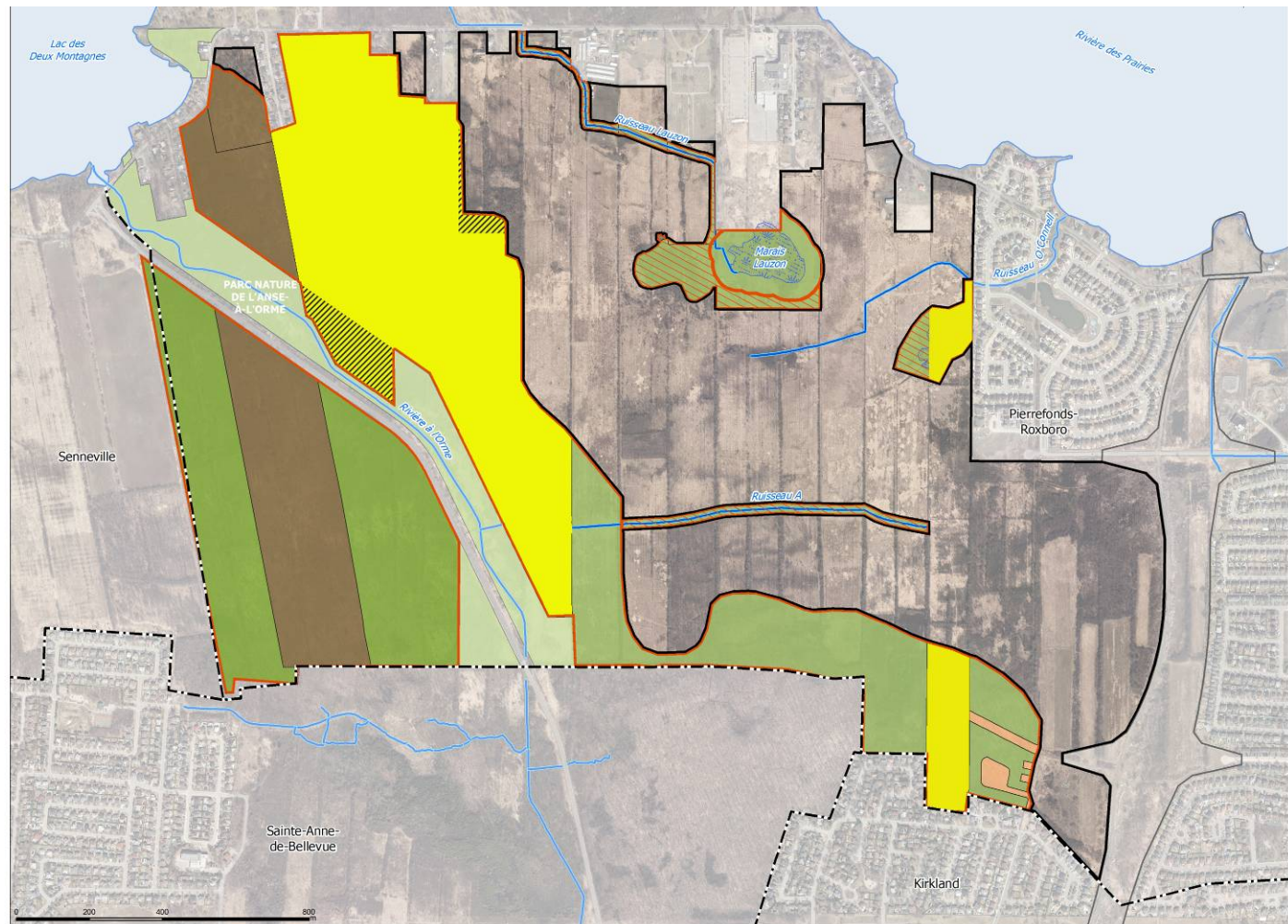
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Surface achetée et transférée à la Ville par Canards Illimités (63 ha)
- Surface de fonds dominant détenue par Canards Illimités (4.4 ha) 



# Les acquisitions

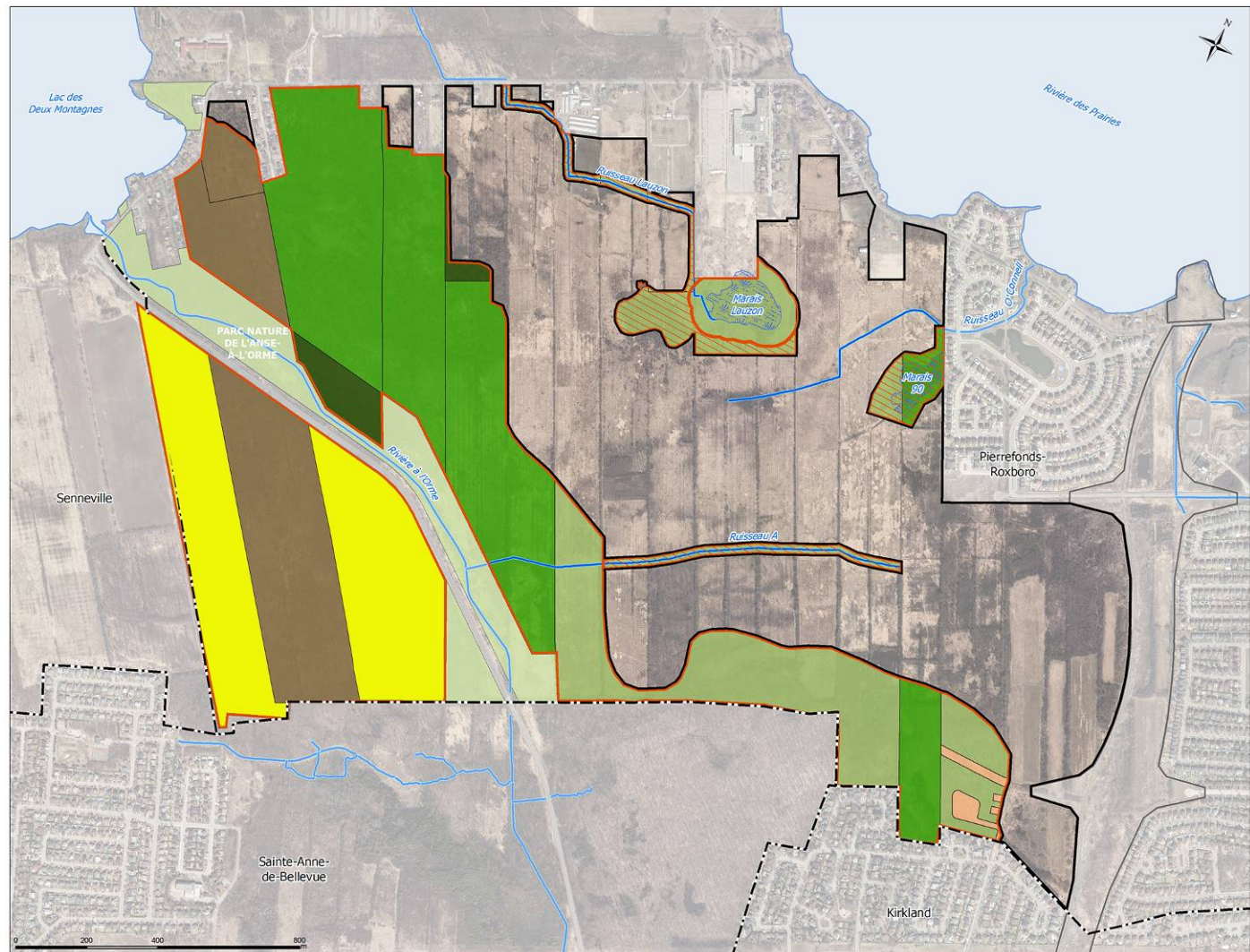
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Surface négociée par Canards Illimités et achetée par la Ville (37.7 ha)





# Les acquisitions

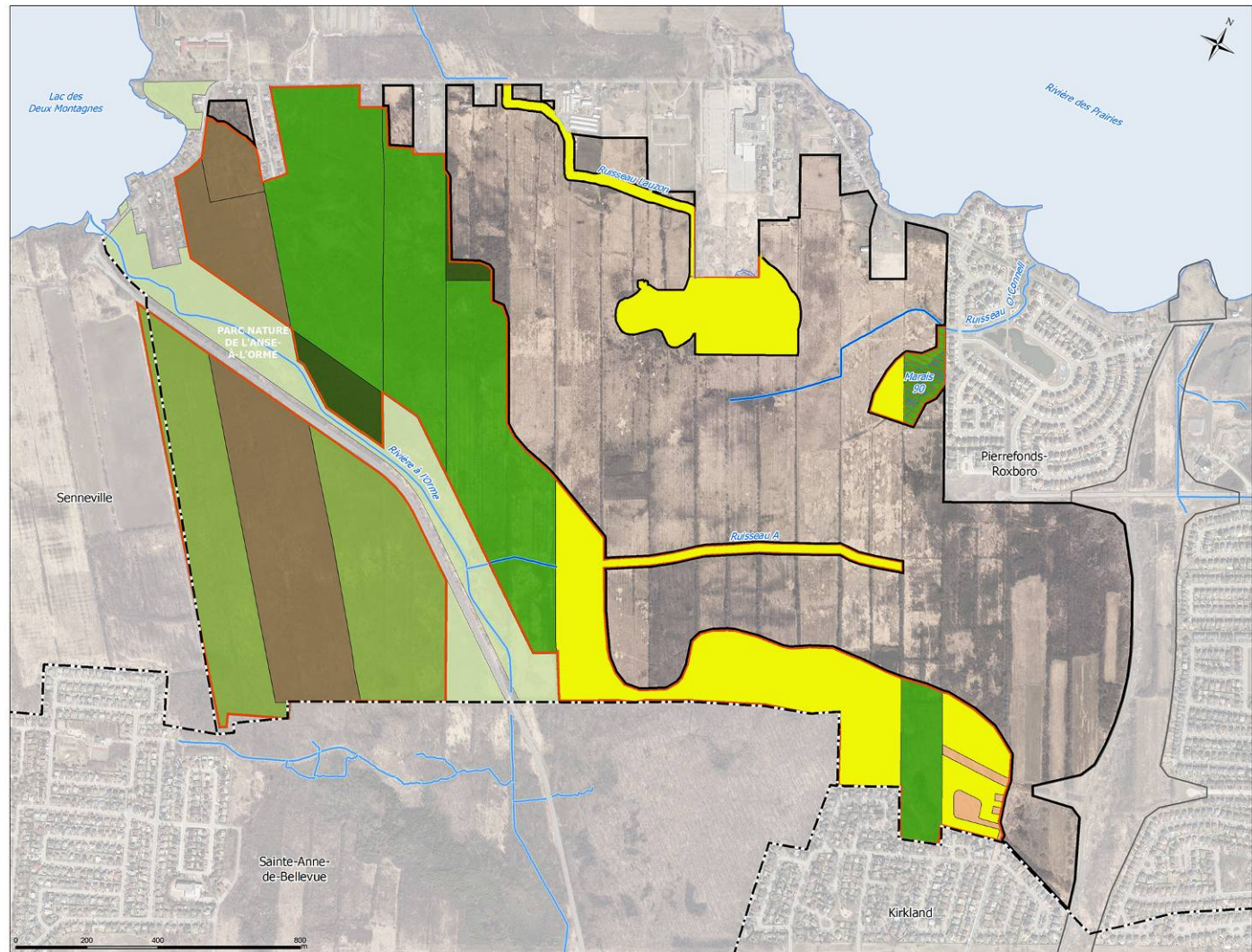
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Terrains privés faisant l'objet d'une promesse de cession (42.4 ha)



# Les acquisitions

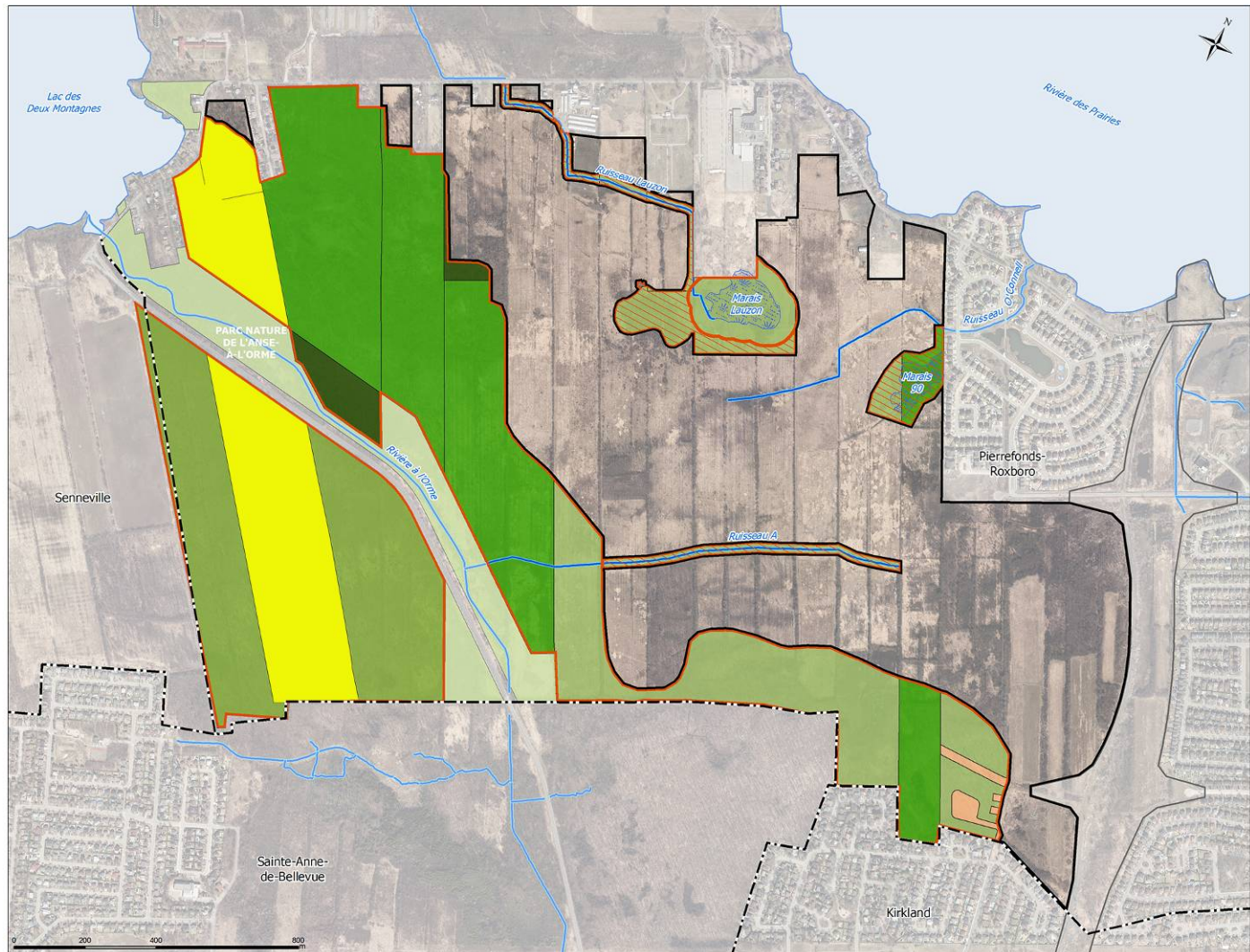
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Surface résiduelle de terrains privés à protéger (32.2 ha)





1. Mise en contexte

2. Conservation

**3. La mise en valeur**

4. Perspectives





# Les terrains protégés dans l'écoterritoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- En incluant les terrains acquis dans le secteur Pierrefonds-Ouest, des acquisitions ont permis de protéger plusieurs terrains dans l'écoterritoire et d'agrandir les parcs-nature existants.





# La mise en valeur de l'écoterritoire

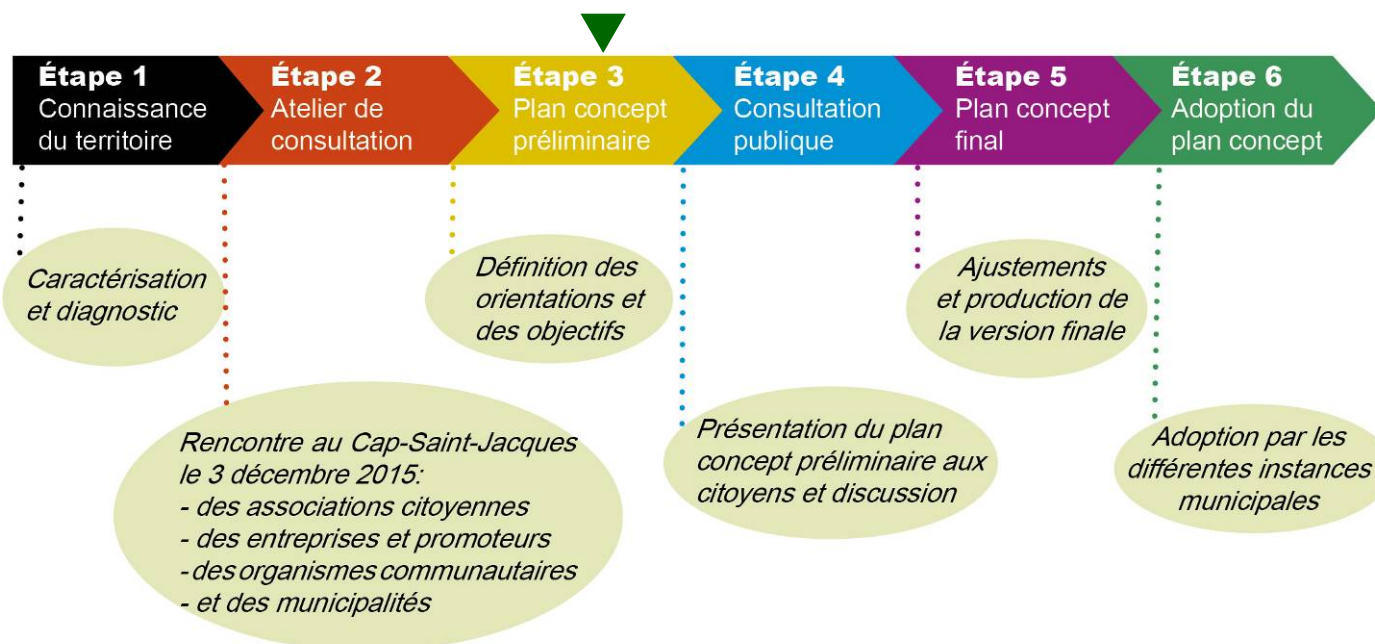
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- En lien avec la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, un comité a entrepris la réalisation du plan concept de l'écoterritoire qui permet notamment de définir des orientations de protection et de mise en valeur.
- Ce comité est composé des représentants des municipalités et de services de la Ville de Montréal ainsi que des représentants des ministères des Transports et de l'Environnement du Québec.



# Mise en valeur de l'écoterritoire

---

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Les objectifs de protection et de mise en valeur sont :
  - créer un corridor écologique viable d'une grande biodiversité autour de la rivière
  - créer un corridor récréatif reliant les gares de train au parc-nature du Cap-Saint-Jacques et au parc agricole du Bois-de-la-Roche
  - maintenir le régime hydrique et améliorer la qualité de l'eau de la rivière
  - consolider les limites du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche par la conservation de milieux naturels d'intérêt écologique





# Mise en valeur de l'écoterritoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives



Les principales propositions sont :

- Création d'un axe principal qui traverse l'ensemble de l'écoterritoire;



# Mise en valeur de l'écoterritoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives



Les principales propositions sont:

- Création d'un axe principal qui traverse l'ensemble de l'écoterritoire;
- Création d'axes secondaires qui établissent des liens avec les quartiers environnants;





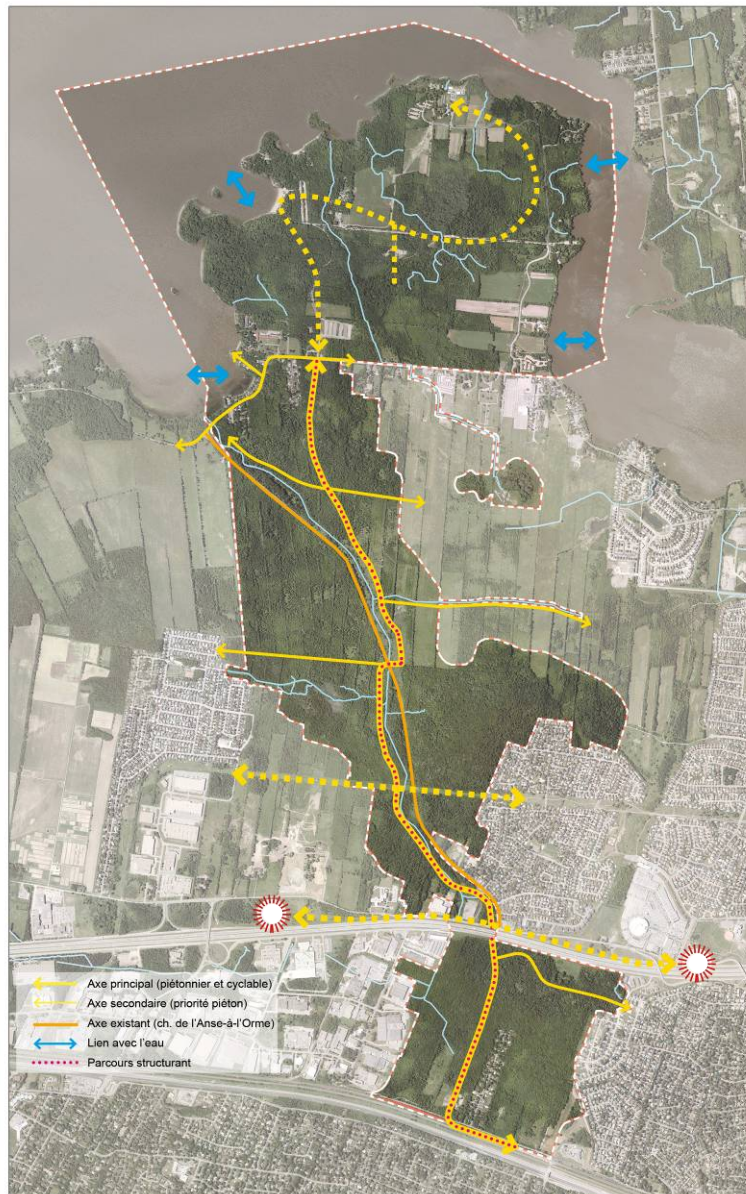
# Mise en valeur de l'écoterritoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives



Les principales propositions sont:

- Création d'un axe principal qui traverse l'ensemble de l'écoterritoire;
- Création d'axes secondaires qui établissent des liens avec les quartiers environnants;
- Établir un lien avec les gares projetées du REM afin d'améliorer l'accessibilité en transport collectif.



# Mise en valeur de l'écoterritoire

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives



Les principales propositions sont:

- Création d'un axe principal qui traverse l'ensemble de l'écoterritoire;
- Création d'axes secondaires qui établissent des liens avec les quartiers environnants;
- Établir un lien avec les gares projetées du REM afin d'améliorer l'accessibilité en transport collectif.
- Mise en valeur des différents pôles via un parcours découverte qui révèle la diversité qui compose ce territoire.





**1. Mise en contexte**

**2. Conservation**

**3. Mise en valeur**

**4. Perspectives d'avenir**





# La trame verte de l'Ouest

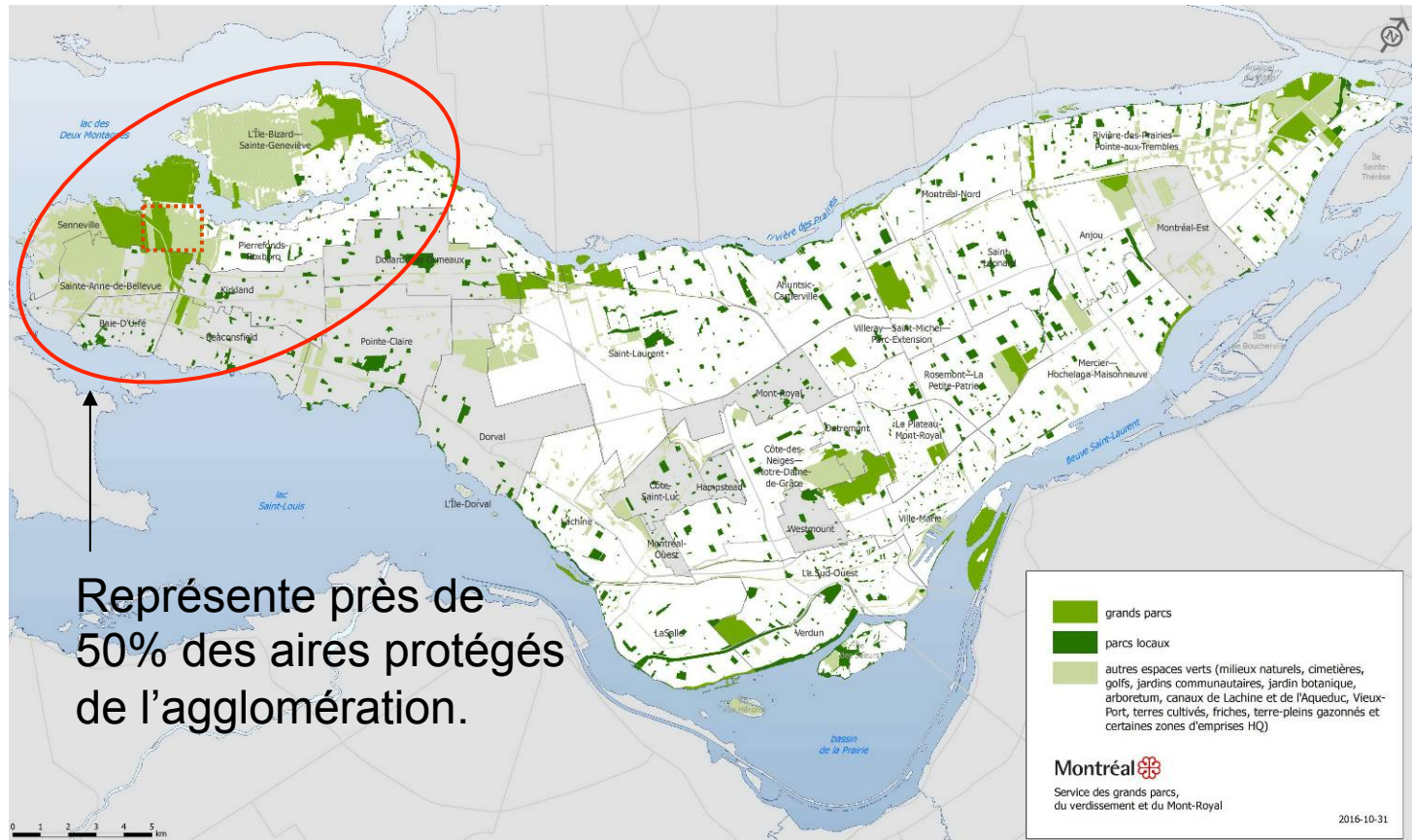
1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Le secteur de Pierrefonds-Ouest s'inscrit dans la trame verte et bleue de l'ouest de l'agglomération de Montréal.
- L'ouest de l'île bénéficie d'une multitude d'espaces naturels variés à l'intérieur desquels le secteur Pierrefonds-Ouest occupe une place importante.





# La trame verte de l'Ouest

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

Zone du projet de conservation de Pierrefonds-Ouest : 205 ha

Partie vouée au développement urbain : 185 ha



# La trame verte de l'Ouest

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

Projet de conservation dans l'écoterritoire : 715 ha

Du calibre d'un parc national tel que celui du Mont-St-Bruno (890 ha)





# La trame verte de l'Ouest

1. Mise en contexte
2. Conservation
3. Mise en valeur
4. Perspectives

Avec les espaces verts protégés à proximité : 1 235 ha  
Soit 1 ½ le parc national des Îles-de-Boucherville (814 ha)



# L'offre récréotouristique de l'Ouest

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Cette trame verte est constituée de différents espaces verts qui offrent aux usagers diverses activités éducatives et récréatives.





# L'offre récréotouristique de l'Ouest

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Moins de 1 % du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme est aménagé



# Perspectives d'avenir

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Il importe maintenant de mettre en valeur et de rendre accessible une partie des terrains acquis dans l'ensemble de l'écoterritoire incluant le secteur Pierrefonds-Ouest. Il faut également réduire certains impacts, tels :
  - la progression de plantes envahissantes
  - l'altération de milieux naturels par la création de sentiers illicites.
  - la perte de milieux en friche par l'évolution de la végétation.



champs → friche herbacée → friche arbustive → bois





# Perspectives d'avenir

1. Mise en contexte

2. Conservation

3. Mise en valeur

4. Perspectives

- Aménager le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme en conciliant la **protection** des milieux naturels et la **mise en valeur** du territoire en respectant la capacité de support des écosystèmes en place.



- Poursuivre le programme de gestion écologique qui s'accompagne d'un suivi continu des milieux, d'une analyse des impacts de la fréquentation humaine et de mesures comme le contrôle des plantes envahissantes et des populations animales ou le suivi du niveau d'eau dans les milieux humides.





**Merci de votre attention**